

Présents :

Mairie : Madame le Maire, Angélique ENDERLIN, Madame Canton Conseillère municipale

DDEN : Absent

Enseignant(e)s Mme Fraisse, Mme Filloux, Mme Pittet, Mme André,

Mme Reynaud, Mme Bario, Mme Moissonnier, Mme Gorce, Mme Liatard, Mme Clermidy-Meunier, M. Putinier.

Parents : Mmes Gubanti Anne, Llinas Magalie, Romeyer Neel Marlène, Boissière Céline, Celette Nathalie, Berthelon Laure, Douzet Cindy, Mrs. Le Sage, De Camaret, Walraevens Cyril, Côte Grégory, Honel Benoit.

1. Effectifs, prévisions pour l'année prochaine.

308 élèves actuellement : 113 en maternelle et 195 en élémentaire.

En maternelle :

L'année prochaine, il devrait y avoir 32 GS et 45 MS. Pour le moment il y a 20 PS inscrits.

Depuis cette année, le DASEN met en place les GS, CP et CE1 en effectifs de 24 maximum par classe.

Il faudrait donc une classe de 24 GS, une de 8 + 16 MS. Il resterait donc 29 MS + les PS.

Si l'effectif de ces 29 MS et PS dépasse les 61 (soit 32 PS) il peut y avoir ouverture en maternelle.

La mairie annonce qu'elle installera une classe mobile si les effectifs en maternelle justifient une ouverture de classe et un poste d'ATSEM pourra être créé potentiellement.

Le directeur et la mairie préviennent l'IEN, qu'un local peut être mis à disposition.

En élémentaire :

La règle de 24 élèves par classe de CP et CE1 s'applique aussi.

Par simple glissement, on devrait avoir 202 élèves.

Après recensement, il peut y avoir 19 départs ce qui ramènerait le nombre d'élèves à 183 sans pour l'instant connaître le nombre d'arrivées potentielles.

Les seuils d'ouverture dépendent du nombre de CP et CE1.

Il n'y a pas d'ouverture ni fermeture prévues.

2. Point sur les couchettes.

Une demande pour le passage de la commission de sécurité a été faite. La commission a répondu qu'elle ne passerait pas. Mr Gozzi IEN et la conseillère pédagogique Me Seydoux sont déjà passés voir.

Actuellement 9 couchettes sont installées en supplément dans la classe de Me André.

Les enseignantes de PS demandent, si la logistique d'installation des couchettes peut être modifiée. Elles proposent que les draps utilisés pour les couchettes soient ceux de l'école et qu'ils soient lavés et séchés à l'école.

Un recensement des draps va être fait ainsi qu'une consultation des ATSEM.

3. Protocole.

Nous sommes actuellement en niveau 1 au niveau du protocole. Ceci implique :

- Fin du port des masques en intérieur et extérieur, port du masque dans les transports.
- Poursuite de l'aération et de la désinfection des mains.
- Fin du non brassage entre les classes, plus de zone de classe en récréation.
- S'il y a un cas COVID, plus d'isolement, les élèves cas contacts de la classe doivent se faire tester à J+2, sans attestation de retour, mais peuvent aller en classe avec port du masque fortement recommandé. En ce qui concerne l'élève ayant contracté la COVID, le port du masque est fortement recommandé pendant 7 jours après son retour.
- La fin des restrictions pour la pratique des activités physiques et sportives.
- Répartition possible dans les classes en cas d'absence de professeur non remplacé.

4. Projet d'école.

Le nouveau projet d'école est en élaboration. Il est rédigé pour 5 ans et portera sur 2 axes :

- Unifier l'école autour d'un projet écocitoyen (labellisation E3D de l'école)
- Développer l'autonomie de l'élève dans son parcours scolaire (avoir une attitude de chercheur, avoir le goût de l'effort, être persévérant).

Des actions annuelles seront déclinées autour de ces 2 axes.

Une articulation avec le PEDT (Projet Educatif De Territoire) est prévue : projet commun entre l'école, la mairie, les parents et les structures péri éducatives.

5. Sorties, spectacle.

Cette année, l'école ne participera pas au festival du Blues de Sathonay Village. En effet la date prévue est le vendredi du WE de Pentecôte. Ceci induirait un nombre assez important d'absents tant au niveau des élèves que des enseignants, de l'intervenante.

Sortie :

CM1- CM2 : il reste une sortie école et cinéma (la petite vendeuse de soleil) (avec les CM1 de Mme Clermidy-Meunier)+ une sortie à la journée de fin d'année (visite commentée de Lyon par des acteurs, croisière et repas au restaurant universitaire)

CE2-CE2/CM1 : une sortie à la journée de fin d'année (visite commentée de Lyon par des acteurs, croisière.

CE1 Mme Gorce et CP (Mme Moynat): Grottes de la Balme

CE1 Mme Rump CP (Mme Moissonnier) Aquarium de Lyon

Les 2 CP : Fugacités (Concert, Danse)

MS/GS-GS : Grottes du Cerdon

PS/MS – PS : Cinéma, Sortie à la ferme

6. Sécurité.

Pédibus :

Demande des parents pour remettre en place un pédibus.

La municipalité propose d'aider sur l'achat de gilets et de panneaux, mais ne pourra pas accompagner physiquement et explique que cela doit être porté par une association, qu'une charte doit être rédigée.

Il faut également poser un cadre juridique et avoir la couverture d'une assurance.

La municipalité et le CPE reviendront sur le sujet plus précisément.

Agent municipal pour les sorties d'école :

Les parents demandent la présence d'un agent municipal à l'entrée et la sortie de l'école.

La mairie n'a pas encore réussi à recruter une personne à temps plein sur la commune et qui conviendrait pour ce poste. Cette personne ne sera pas systématiquement aux entrées et sorties tous les jours, étant appelée à d'autres missions.

Les parents soulèvent le problème de sécurité du passage piéton en face de la mare. Une opération sécurité est proposée par la mairie, pour un rappel de civisme aux parents. Il est suggéré l'installation de panneaux de signalisation « Attention école ».

Aménagement du parking :

Les gravillons du parking peuvent être dangereux pour les enfants lorsque des véhicules roulent vite. Les parents demandent si les gravillons pourraient être remplacés par autre chose. La mairie répond que ce n'est pas envisagé. L'installation de rochers sur le talus du parking a été évoquée pour éviter que les véhicules n'y passent, ce qui malheureusement reflète l'incivilité de certaines personnes.

Sortie d'école :

Pour régler le problème d'élèves qui se retrouveraient seuls à l'extérieur de l'école après la fermeture du portail, une sensibilisation auprès des enfants de la part des enseignants est faite tous les ans en début d'année et sera réitérée en cours d'année si besoin.

Au moins 2 adultes sont toujours présents dans la cour jusqu'à 17h.

Il est rappelé aux parents qu'à partir du CP, (contrairement à la maternelle) les enfants ne sont plus sous la responsabilité de l'école après la sortie et le passage du portail.

Les parents sont invités à venir les chercher au portail.

7. Avancement du projet nouvelle école.

La mairie a fait appel à SANOP et AMOES en tant que programmistes et assistants maitres d'ouvrage.

Une réunion de concertation est planifiée le 25 mars avec le groupe 1 des enseignants, le groupe 2 le 29 mars avec les ATSEM, le périscolaire groupe 3 le 21 mars, le groupe 4 avec les parents, le groupe 5 avec la mairie, le groupe 6 avec les enfants, groupe 7 avec les associations.

Il y aura un sondage en ligne, une rencontre avec des associations.

Objectif global, fin des concertations fin mars/début avril.

L'ouverture initialement prévue en septembre 2025 pourrait potentiellement être reportée en septembre 2026.

11. Date du prochain conseil d'école : jeudi 23 juin à 18h30

Le conseil d'école est clos à 20h53.

Monsieur Le Sage, représentant les parents élus



Le directeur

